Envoyé en préfecture le 05/05/2025
Reçu en préfecture le 05/05/2025
Publié le
ID : 044-214401143-20250429-DCA2025M04N04-BF

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT **ARRONDISSEMENT** NANTES **CANTON** SAINT-HERBLAIN II	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 29 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-neuf avril le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-trois avril sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents·es :
Mme Valérie DREYFUS, membre élu
Mme Brigitte RAIMBAULT, membre élu
Mme Anne-Sophie JUDALET, membre élu
M. Sébastien ARROUËT, membre élu
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé
Mme Solange RENAUD, membre nommé
Mme Nathalie ENET, membre nommé
Mme Marie Agnès RAHAL, membre nommé
Mme Françoise CHEVALIER-CAMUS membre nommé
M. Gilles PECOT, membre nommé

Absents·es excusés·ées :
Mr Ronan GILLES, membre élu
Mme Maryse PIVAUT, membre élu
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat.

04. Compte de gestion 2024 – SSIAD d'Orvault-Sautron

Exposé

Envoyé en préfecture le 05/05/2025
Reçu en préfecture le 05/05/2025
Publié le
ID : 044-214401143-20250429-DCA2025M04N04-BF

Le compte de gestion de l'exercice 2024 établi par le Trésorier du CCAS pour le budget annexe SSIAD (service des soins infirmiers à domicile) présente les résultats suivants :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	65 010,87	931 729,53	996 740,40
Titres de recette émis (b)	17 005,09	927 320,06	944 325,15
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	17 005,09	927 320,06	944 325,15
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	65 010,87	931 729,53	996 740,40
Mandats émis (f)	46 192,76	925 540,67	971 733,43
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Depenses nettes (h = f - g)	46 192,76	925 540,67	971 733,43
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 779,39	
(h - d) Déficit	29 187,67		27 408,28

Les résultats du compte de gestion pour l'exercice 2024, n'appellent ni observation, ni réserve et sont identiques à ceux du compte administratif du budget SSIAD.

Décision

Le conseil d'Administration du CCAS décide :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2024 pour le budget annexe SSIAD, faisant apparaître un résultat de l'exercice 2024 de – 27 408,28 €.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 05 MAI 2025

Extrait certifié conforme
Orvault, le 5 mai 2025

Le secrétaire de séance

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 44700 ORVAULT

Ulrich BREHERET

La Vice-Présidente du CCAS

Valérie DREYFUS